

Fait à Toulouse, le 18 septembre 2026

À l'attention de Sadika Houari, Directrice des Ressources Humaines pour l'UES Airbus Commercial

Objet : Déclenchement de la clause de suivi (Article 2.4) de l'accord de politique salariale 2026-2027

Madame la Directrice des Ressources Humaines,

Le 30 mars dernier, nous avons conclu un accord relatif à la politique salariale 2026-2027 pour l'UES Airbus Commercial. Lors de ces négociations, nous avons collectivement reconnu que l'activité d'Airbus Commercial Aircraft traverse une phase critique de montée en puissance opérationnelle et d'accélération industrielle, avec pour ligne de mire l'objectif ambitieux de 1000 livraisons annuelles et de nombreux développements indispensables au devenir de notre entreprise. La CFE-CGC a souscrit à cet accord, convaincue que la performance sociale est le moteur indispensable de notre performance économique et opérationnelle.

L'article 2.4 de cet accord, acte la tenue d'une réunion entre la Direction et les Organisations Syndicales signataires visant à apprécier la nécessité d'adopter des mesures complémentaires ou exceptionnelles au regard des paramètres économiques actuels et de la situation financière de l'entreprise.

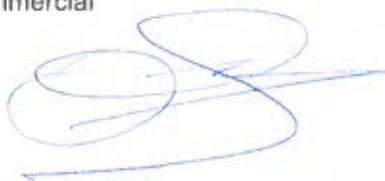
Aujourd'hui, malgré un environnement marqué par des « incertitudes exceptionnelles sur le plan macro-économique et géopolitique », la situation financière du groupe Airbus reste solide. Les tensions inflationnistes persistent et pèsent lourdement sur le pouvoir d'achat des salariés. Pour maintenir l'implication totale des équipes, indispensable à la réussite de nos défis industriels actuels, nous nous devons d'être à l'écoute et réactifs.

Aussi, à l'approche du dernier trimestre 2026, la CFE-CGC sollicite la planification de la réunion prévue au titre de la clause de suivi.

Dans l'attente de votre proposition de date, je vous prie de recevoir, Madame la Directrice des Ressources Humaines, l'assurance de nos salutations respectueuses.

Guillaume BONNET

Délégué Syndical Central CFE-CGC Airbus
Commercial



Stéphanie CHAMBON

Déléguée Syndicale Centrale Adjointe CFE-CGC
Airbus Commercial

